

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Courtexart S.A. en liquidation, Fribourg**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 27.07.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **22.09.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Courtexart S.A. en liquidation, c/o Etude Andrey, notaires, rue Hans-Fries 1, 1700 Fribourg
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Olivier Andrey; Etude de notaire
1701 Fribourg

(02413804)